

COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 22/09/2026

ID : 003-210301354-20260918-20260918_056-DE



Séance du 18 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Stefanou a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 14/09/2026

Date d'affichage : 14/09/2026

Délibération n°20260918_056

Objet : Salle polyvalente : tarifs de la vaisselle

Pour simplifier la réalisation des états des lieux de la salle des fêtes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de scinder les forfaits location de vaisselle de la manière suivante et ce à compter du 1^{er} janvier 2027 :

Couverts		Flûtes	
25	5 €	25	5 €
50	10 €	50	10 €
75	15 €	75	15 €
100	20 €	100	20 €

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

